

LES ENTREPRISES ATTENDENT DE L'UE DES RÈGLES CLAIRES

Par Jean-Pierre Clamadieu,
Président du conseil d'administration d'ENGIE



Pour décarboner l'économie européenne, les entreprises attendent de l'UE des objectifs clairs, des règles du jeu efficaces et stables et le recours pragmatique à toutes les solutions disponibles.

Depuis la CECA en 1951, la politique énergétique est indissociable du projet européen et elle en épouse l'histoire. Et pourtant, il faut attendre le Traité de Lisbonne en 2007 pour qu'enfin l'énergie trouve sa place dans le corpus juridique de l'UE, à travers l'article 194 TFUE qui organise la répartition des compétences entre l'Union et les États membres.

Aujourd'hui, la politique énergétique européenne se lit d'abord à travers le prisme de la priorité climatique. Depuis le « Paquet 2020 », arrêté en 2008 sous Présidence française, l'ambition de décarbonation de l'économie européenne est le principal objectif de sa politique énergétique, la production d'énergie pesant à elle seule 75 % des émissions de GES de l'UE. **L'ambition de réduire d'au moins 55 % ces émissions d'ici à 2030 et de parvenir à la neutralité climatique à l'horizon 2050 est aujourd'hui acceptée par tous.** Et c'est dans les prochains mois, avec les paquets « Fit for 55 % » et « Gaz décarbonés », que les astres doivent s'aligner pour atteindre cet objectif.

Comme un clin d'œil de l'histoire, la France sera de nouveau aux manettes, au 1^{er} semestre 2022, pour le permettre.

En tant que chef d'entreprise, énergéticien et citoyen européen, je souhaite ardemment son succès. Cette ambition doit s'inscrire dans une dynamique la plus large possible :

- **Il n'y aura pas de décarbonation de l'économie européenne sans les entreprises :** qu'elles soient productrices ou consommatrices d'énergie, elles sont un acteur essentiel de la transition énergétique et sont donc en attente du cadre qui leur permettra de participer pleinement à ce projet.

- **Elles souhaitent disposer d'objectifs chiffrés clairs** s'agissant du déploiement des énergies renouvelables, d'efficacité énergétique, ou de nouvelles solutions telles que l'hydrogène.

- **Elles appellent à une politique de prix du carbone** permettant à la fois de renchérir le coût de la tonne de CO₂ émise sans les affaiblir face à leurs concurrents internationaux. La révision du système ETS et la création d'un mécanisme d'inclusion carbone aux frontières doivent permettre d'atteindre progressivement un prix de 150 €/tCO₂ en 2040 qui paraît nécessaire pour réaliser nos objectifs 2050.



- **Les entreprises ont besoin de marchés efficaces.** Le développement des énergies renouvelables a eu pour effet d'en décupler la compétitivité, mais leur coût marginal nul et les tarifs de soutien dont elles bénéficient ont perturbé les marchés de l'énergie. Les effets de la croissance des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique européen doivent être mieux anticipés, et les concepts de marché de nouveaux vecteurs tels que l'hydrogène doivent être pensés par anticipation et de manière rationnelle.

- **La transition énergétique fera appel à des investissements colossaux** – selon la Commission, passer de l'objectif de réduction des GES de 40% à 55% entraîne un besoin d'investissements supplémentaires dans le secteur de l'énergie de 350 milliards d'euros par an entre 2021 et 2030. **Les plans de relance, indispensables, n'y suffiront pas. Les entreprises doivent pouvoir s'appuyer sur une mobilisation des ressources de la finance durable pour les accompagner dans cet effort dans une approche qui soit inclusive et non punitive.** La taxonomie, malgré les efforts de ces derniers mois, reste trop binaire et refuse le concept de transition, ce qui en limitera l'efficacité pour flécher les investissements vers des projets pourtant indispensables.

• **Le bouquet européen parfait n'existe pas, et le succès passe par la prise en compte de la diversité énergétique des États membres:** parvenir à des compromis à 27 est une gageure, mais c'est l'exploit réalisé chaque jour

par l'UE. Il ne faut pas chercher à plaquer un modèle énergétique national à l'échelle de l'UE mais combiner de manière optimale toutes les solutions disponibles pour atteindre les objectifs de décarbonation à des coûts acceptables et sans mettre en péril la sécurité d'approvisionnement. C'est cette «intégration sectorielle» de l'énergie, prenant en compte les spécificités de chaque pays, et le meilleur de chaque solution, qui doit être promue.

• **La décarbonation de l'économie européenne et son corollaire, la transition énergétique, doivent être des démarches inclusives, perçues comme équitables et créant des dynamiques de rassemblement.** Ce constat vaut pour les États membres. Il vaut également pour les citoyens, qui ne doivent pas vivre cette transformation comme une stigmatisation. **C'est la condition pour une adhésion volontaire à la lutte contre le changement climatique, mais c'est aussi l'occasion de renouveler l'attractivité du projet européen,** tant les deux sujets se confondent désormais dans l'esprit de nos concitoyens.

C'est cette ligne de crête, ardue mais stimulante, que la Présidence française devra emprunter, avec le soutien du Parlement, et sur la base de propositions judicieuses de la Commission. Nul doute qu'elle aura aussi à cœur d'injecter dans ce programme une dimension de stratégie industrielle, sans laquelle l'UE ne pourra faire du Pacte vert européen la base d'une politique de croissance et de création de richesse et d'emplois. ■